Bulletin d'information | Volume 30, numéro 3 | Mai - Juin 2021

le Mouvement

L'été est à nos portes

Veuillez noter que le bureau municipal sera fermé durant les journées suivantes :
24 mai, 24 juin et 2 juillet

Bureau municipal
819 362-2712

Heures d'ouverture
Du lundi au vendredi
de 9 h à 16 h

290, route 165 Sud, C.P. 245,
Plessisville (Québec) G6L 2Y7
info@paroisseplessisville.com

Paroisse de Plessisville

Pour tout savoir, en tout temps!
www.paroisseplessisville.com | facebook.com/paroisseplessisville

Mot du maire

Bonjour à chacun et chacune,

En mars dernier, l'ensemble de la population s'est vu restreint de façon graduelle à un certain confinement. La majorité des repères habituels, qu'ils soient de nature personnelle, institutionnelle ou autres, ont du être requestionnée. Certaines restrictions ont été plus faciles tandis que d'autres sont encore en questionnement. Les relations sociales sont, sans l'ombre d'un doute, les plus touchées par ces restrictions puisque l'humain, à la base, a besoin de contacts sociaux.

Malgré la situation, les membres du conseil ainsi que les employés de la municipalité de la Paroisse de Plessisville ont su maintenir et adapter leur façon de faire afin de s'assurer de maintenir le développement et le positivisme municipal. Je les en remercie grandement.

De façon à assurer une transition juste et harmonieuse dans l'adaptation, toujours changeante, je tiens à vous faire part des opportunités offertes par votre municipalité afin de vous soutenir dans certains services municipaux offerts.

Assurément que les services de bases demeurent prioritaires et fonctionnels tels que: l'administration, la voirie, les services sanitaires, l'eau potable, les communications et autres. En ce qui a trait aux services complémentaires, la municipalité offre à ses citoyens plusieurs services tels que : le camp de jour, la bibliothèque municipale (prêt de livres, jeux éducatifs, etc.), les parcs municipaux, la fête des voisins (nouveauté), les jeux d'eau, un club de marche, et bien plus. Le territoire regorge aussi de possibilités d'activités tels que : un camping, un club de golf, le parc des Grandes Coulées, le Parc linéaire des Bois-Francs, et bien plus.

Je suis conscient que ces informations ne sont pas exhaustives. Je vous invite donc à les consulter sur le site internet de la municipalité, la page Facebook et dans les prochains journaux « Le Mouvement. »

Je tiens à remercier les citoyens et encore une fois, les employés municipaux ainsi que les membres du conseil pour le respect mutuel nécessaire face à ce type de situation déconcertante.

Je vous souhaite de profiter au mieux de la saison estivale qui s'annonce.

Alain Dubois, Maire

Informations générales

Services municipaux 819 362-2712

Renseignements généraux #4401
Entretien des routes ..... #4406
Matières résiduelles ..... #4401
Animaux perdus ..... #4406
Bibliothèque .....#4405

Collectes des encombrants

O.R.A.P.É. :..... 819 362-0001

Feu (permis de)

MRC de l'Érable 819 362-2333
poste 1254

Urgence municipale

Fins de semaines et soirées

Administration.....819 621-8167
Travaux publics.....819 291-2241

Administration générale

Séance ordinaire

du conseil du 6 avril 2021

Une aide financière a été autorisée aux organismes suivants :

- Relais pour la vie de la MRC de l'Érable pour l'année 2021
- L'association de Chasse et Pêche de Plessisville Inc. pour l'année 2021 étant donné la situation conjoncturelle actuelle, montant non récurrent.
- Grobec pour le renouvellement de la carte de membre.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville autorise Mme Joanie De Ladurantaye à assister au rendez-vous québécois du loisir de façon virtuelle qui se tiendra le 6 mai prochain au coût de 60$.

Séances ordinaires du conseil municipal pour 2021

11 janvier (2e lundi)
1er février
1er mars
6 avril (1er mardi)
3 mai
7 juin
5 juillet
2 août
7 septembre (1er mardi)
4 octobre
15 novembre (3e lundi)
6 décembre
20 décembre (3e lundi)

Les séances ordinaires du conseil municipal débutent à 20 h.

Le conseil municipal ratifie l'embauche de Raphaël Royer comme stagiaire en bâtiment et en environnement pour une durée de 8 semaines.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville présente une demande au concours : Gagne ton projet qui déplace de l'air pour le projet d'aménagement de la halte Kelly et du belvédère.

Le conseil municipal accorde le contrat pour la vidange, transport et dispositions des boues de fosses septique pour l'année 2021 et 2022 à Gaudreau Environnement inc. au montant estimé à 96 563,16$.

Le conseil municipal accorde le contrat pour la réalisation d'une étude géotechnique de la rue Saint-Jean au montant de 6 970$ à Englobe

Le conseil demande à la MRC de l'Érable de prendre en charge la supervision des travaux pour l'entretien de cours d'eau, soit :

- Cours d'eau Vallée-Fournier, branche B
- Cours d'eau Laurendeau

Le conseil municipal adopte la politique municipale de fonctionnement de la bibliothèque.

Le conseil octroie le contrat pour la tonte des fossés de la municipalité à Aulagri inc.

Séance ordinaire

du conseil du 3 mai 2021

Une aide financière a été autorisée à l'association de Balle-Molle mineure de Plessisville pour l'année 2021 pour le renouvellement de ses équipements.

Le conseil municipal ratifie l'embauche des animateurs – Camps de jour 2021 pour la période du 28 juin au 23 août 2021. Anakim Jolin, Charlotte Bédard, Jade Vigneault, Anaïs Vigneault, Laurie Beaudoin-Lisée, Jolyanne Roberge, Kélyane Jolin, Émeraude Gélinas Leblanc, Camille Boissonneault, Laurence Drolet, Marianne Bourque et Juliette Dubois.

La municipalité de la Paroisse de Plessisville met fin à l'entente de service au 14 octobre 2021 avec BiblioMondo (InMedia).

Le conseil municipal accorde la demande de dérogation mineure pour permettre de régulariser la dimension du garage détaché sur le lot 4 016 728.

Le conseil municipal accorde la demande de dérogation mineure pour l'implantation d'une enseigne commerciale sur le lot 4 018 255.

Le conseil municipal refuse d'accorder la demande de dérogation mineure pour la construction du garage détaché ayant une superficie de 125.4 m carré sur le lot 4 016 553.

Le conseil municipal appuie la demande de la Ferme L'Entrepont qui désire aliéner une partie des lots 4 016 921, 4 016 922 et 4 016 923 ayant une superficie d'environ 4.38 hectares, comprenant des bâtiments de la Ferme l'Entrepont en faveur de la Ferme Production Clé des Champs Inc et recommande à la CPTAQ d'y faire droit.

Administration générale (suite)

Avis de motion est donné qu'il sera adopté, à une séance subséquence, le règlement no 640-21, règlement décrétant une dépense et un emprunt de 900 000$ pour les travaux de réfection de la rue Saint-Jean, travaux bénéficiant d'une subvention du programme RIRL.

Avis de motion est donné qu'il sera adopté, à une séance subséquence, le règlement no 641-21, règlement modifiant le règlement no 615-18 sur la gestion contractuelle.

Prochaine séance du conseil

La prochaine séance du conseil municipal se tiendra le **lundi 7 juin 2021** à 20 h à la salle du conseil.(sans public)

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal devra acheminer ses commentaires ou questions par courriel à info@paroisseplessisville.com ou par courrier au bureau municipal situé au 290 route 165 Sud, C.P. 245, Plessisville, G6L 2Y7, à l'attention de Mme Johanne Dubois et portant la mention «période de questions pour la séance du conseil». De plus, le message doit être reçu au plus tard à 12 h , le jour de la séance.

Covid 19

Administration générale

Veuillez noter que le bureau municipal est ouvert aux citoyens. Cette ouverture est effectuée dans le respect des règles sanitaires en vigueur émises par la santé publique. Voici les mesures qui sont mises en place:

- le port du masque est obligatoire en tout temps;
- aucune personne présentant des symptômes liés à la COVID-19 sera acceptée, même si elle a un rendez-vous;
- une personne, à la fois, à la réception
- le lavage des mains sera obligatoire à l'entrée et à la sortie;
- une distanciation sociale de 2 mètres devra être maintenue.

Si vous ne désirez pas vous déplacer, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone 819-362-2712 poste 4401 ou par courriel à info@paroisseplessisville.com. Les employés municipaux se feront un plaisir de répondre à vos questions ou vous référer à la bonne personne.

Dérogation mineure

Étant donné le contexte actuel, la municipalité de la Paroisse de Plessisville a adapté son processus pour l'adoption des dérogations mineures par le conseil. Voici la nouvelle procédure:

Un avis sera diffusé, conformément à la façon usuelle de publier les avis municipaux, de même que sur le site Internet de la municipalité expliquant notamment la nature de la demande de dérogation mineure, sa portée et invitant les gens à soumettre leurs commentaires écrits quant à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à une demande de dérogation mineure, devra acheminer ses commentaires par courriel à info@paroisseplessisville.com ou par courrier au bureau municipal situé au 290 route 165 Sud, C.P. 245, Plessisville, G6L 2Y7, à l'attention de Mme Johanne Dubois. Les citoyens ont 15 jours après la publication de cet avis pour envoyer leurs commentaires et ceux-ci doivent être reçus au plus tard à 12 h, le jour de la séance. Par la suite, le conseil municipal prendra connaissance de ceux-ci et une résolution sera adoptée afin de statuer sur la demande de dérogation mineure.

Aménagement, urbanisme & développement

Mesurage des fosses septiques

Le programme de mesurage de l'écume et des boues des fosses septiques en est à sa 6e année et aucun changement majeur n'est à prévoir dans la manière de procéder. Cette année, la période de mesurage débutera à l'automne. Une lettre contenant l'horaire vous sera envoyée avant le début de celle-ci. Nous vous rappelons que ceux qui ne se prévalent pas du service de mesurage doivent obligatoirement faire vidanger leur fosse automatiquement aux 2 ans comme le prescrit la loi provinciale et apporter leur facture au bureau municipal ou l'envoyer par courriel au inspecteur@paroisseplessisville.com.

Programme d'aide financière pour la mise aux normes d'une installation septique

Vous souhaitez changer votre installation septique? Saviez-vous que vous pouvez bénéficier de notre programme d'aide financière sous forme de prêt? Vous avez jusqu'au mois de septembre 2021 pour bénéficier de cette aide.

Système d'alerte

Depuis 1 an, la municipalité offre à ses citoyens la possibilité de s'inscrire au système d'alerte Omnivigil, lequel facilite les communications afin de vous acheminer des messages importants ou vous informer d'une situation d'urgence comme par exemple :

- Avis d'ébullition d'eau
- Bris d'une conduite d'aqueduc
- Fermeture imprévue de rues
- Inondation
- Avis d'évacuation
- Autres

Une inscription est obligatoire pour recevoir les informations urgentes. Nous vous encourageons à vous inscrire en ligne à paroisseplessisville.omnivigil.com. Vous pouvez également communiquer avec nous au 819 362-2712 poste 4401.

AMONCELLEMENT ET NUISANCE GÉNÉRALE

La municipalité tient à vous rappeler qu'il est interdit au propriétaire, locataire ou occupant d'un endroit privé ou à toute personne de déposer, laisser déposer, laisser répandre, laisser subsister, laisser s'accumuler ou laisser prospérer sur un terrain, qu'elles soient visibles ou non pour le public, les nuisances suivantes :

a) véhicule routier hors d'état de fonctionnement;
b) véhicule routier en état apparent de réparation;
c) ferraille, pneus, pièces ou carcasses d'automobile et de machinerie de toutes sortes;
d) déchets, immondices, rebuts et détritus;
e) substances nauséabondes de tout type;
f) papiers, récipients métalliques et bouteilles vides;
g) cendres et poussières;
h) eaux sales ou stagnantes;
i) débris de construction ou démolition;
j) amoncellements et éparpillements de bois et de palettes;
k) amoncellements de terre ou de pierre;
l) débris ou saletés occasionnés par le transport de terre, matériaux de démolition ou autres;
m) fumier, sauf pour l'exploitation agricole et conformément aux lois et aux règlements en vigueur;
n) carcasses d'animaux morts;
o) matières nuisibles ou malsaines à la santé humaine;
p) arbre mort ou dangereux;

Aménagement, urbanisme & développement (suite)

Permis, pas permis, pensez-y tôt !

Lorsque vous entreprenez des travaux que cela soit des travaux en bordure de route ou sur vos bâtiments, vous devez communiquer avec la municipalité afin de les informer et obtenir un permis pour effectuer ceux-ci.

Travaux en bordure de route :

- Fossés

Vous devez contacter les travaux publics au 819 362-2712 poste 4406.

Pour les travaux sur vos bâtiments :

- Construction (remise, patio, etc.)
- Installation d'une piscine
- Démolition
- Rénovation, agrandissement, etc.
- Clôture
- etc.

Veuillez contacter le service de l'urbanisme au 819 362-2712 poste 4404.

N'attendez pas à la dernière minute pour demander un permis, car il peut arriver parfois que votre projet nécessite certains ajustements, même des modifications réglementaires qui entraînent alors des délais avant d'obtenir les autorisations nécessaires. Prenez de l'avance.

Voici les renseignements requis lors d'une demande de permis :

- Coordonnées du requérant;
- Plan de localisation des travaux ou plan à l'échelle (si nécessaire);
- Un visuel des travaux (si nécessaire)
- Évaluation du coût des travaux;
- Nom de l'entrepreneur;
- Étude de perméabilité (installation septique)
- Type d'usage projeté ou existant;
- Date prévue de début et de fin des travaux
- L'inspecteur peut demander d'autres documents si nécessaire.

Écocentre de L'Érable

Situé au 990, route 265 Nord à Plessisville (ancien site d'enfouissement), l'écocentre est un site où, en tant que résidents de la Municipalité de la Paroisse de Plessisville, vous pouvez vous départir entre autres de vos matériaux de construction et de rénovation incluant les bains, douches et toilettes ainsi que la brique, le béton et l'asphalte. Ce lieu est spécialement aménagé à cet effet. Vous serez invités à déposer vos matières dans les différents contenants identifiés par catégorie. Celles-ci seront ensuite expédiées vers des recycleurs spécialisés pour être valorisées dans la mesure du possible. Toutes les matières recueillies ne sont pas systématiquement dirigées vers un site d'enfouissement.

Les tarifs :

- 28 $/mètre cube (plus taxes) pour les clients résidentiels;
- 39 $/mètre cube pour le bardeau d'asphalte;
- 20 $/tonne pour les résidus de béton.

Les tarifs sont payables sur place en argent comptant. Les tarifs peuvent être modifiés sans préavis. Vous pouvez consulter les heures d'ouverture sur le site internet de la municipalité. La compagnie A. Grégoire & Fils est responsable des opérations de l'Écocentre et nous vous invitons à les contacter au 819 362-2473.

Attention à nos travailleurs

La saison estivale est bien entammée et cela signifie que les travaux sur nos routes vont débuter. Nous vous invitions donc à la prudence et nous vous rappelons de respecter la vitesse, la signalisation et la distance.

Automobilistes, la prudence est aussi de mise à l'approche des différents chantiers routiers ou aires de travaux. Soyez vigilants près des travailleurs de la construction ou en présence d'un employé des travaux publics oeuvrant près de la route.

RALENTISSEZ, leur sécurité est notre priorité.

Merci de faire attention à nos travailleurs!

Voirie

Résidus verts

La chaleur est enfin arrivée. Pour plusieurs cela signifie un beau grand ménage sur leur terrain extérieur. Nous souhaitons seulement vous rappeler que la municipalité met à la disposition de ses citoyens un site pour la récupération des résidus verts (pelouse, feuilles mortes, branches de 3 pouces de diamètre et moins). Celui-ci est situé dans le stationnement du bureau municipal. (290 route 165 sud à Plessisville) Il s'agit d'un service gratuit pour les citoyens de la municipalité. N'oubliez pas d'enlever vos résidus verts de vos sacs de plastiques. Une poubelle est déposée près du site pour vous permettre de les jeter.

Acceptées

- Bran de scie et copeaux de bois;
- Branches et feuilles;
- Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, mauvaises herbes, écorces, retailles d'arbustes et de haies, cocottes, etc.), sans terre;
- Fruits tombés de vos arbres (pommes, prunes, marrons, etc.);
- Gazon
- Plantes d'intérieur excluant le terreau d'empotage;
- Résidus de végétaux malades.

Refusées

- Bois de construction, bois traité, bois peint, etc.;
- Branches, bûches, souches et troncs d'arbres de diamètre supérieur à 3 po
- Cordages synthétiques, ruban adhésif et broches de métal;
- Résidus alimentaires
- Roches et sable;
- Terre et terreau d'empotage;
- Tourbe (gazon en plaques);
- Déchets
- Etc.

Nettoyage des rues

Chaque année, la municipalité procède aux travaux de nettoyage visant à débarrasser les rues des dernières traces de l'hiver. La municipalité vous invite à collaborer afin de garder notre municipalité propre. Veuillez ne pas créer de tas de poussière, de pierres et de détritus dans la rue.

Détritus en bordure de route

La municipalité de la Paroisse de Plessisville lance un appel à sa population après avoir reçu de nombreux signalements de la part de citoyens témoins de déchets jetés en bordure de route, ou qui ont constaté une accumulation de détritus dans les fossés et les bordures de route. La municipalité demande que de tels comportements cessent maintenant, pour assurer la protection de l'environnement.

Les comportements responsables à adopter sont nombreux. Voici un rappel des meilleurs moyens de disposer de ses déchets adéquatement, partout et en tout temps :

Dans la voiture

- Se prévoir d'une petite poubelle à porte-verre;
- Se servir de ses sacs de plastiques d'épicerie comme poubelle à voiture;
- Faire un petit ménage des déchets dans la voiture une fois par semaine.

En randonnée

- Se prémunir d'un sac à dos dans lequel on apporte sa collation et dans lequel on dispose ses déchets;
- Apporter un petit sac plastique où placer ses déchets pour ensuite en disposer au terme de la randonnée;
- Toujours avoir sur soi des sacs destinés aux besoins de vos animaux de compagnie et vous assurer de les ramasser lors de vos promenades.

Nids de poules

Avec les températures douces suivies de période de froid, les conditions se trouvent réunies pour la création de nids de poules. Une tournée régulière des employés municipaux sera faite afin de colmater les nids de poules avec de l'asphalte froid. Lors de l'ouverture de l'usine d'asphalte, les employés feront du pavage avec de l'asphalte chaud afin de conserver les routes dans les meilleures conditions possible.

Loisirs, culture & activités

BIBLIOTHÈQUE
Fleurs des champs

Heures d'ouverture

LUNDI	FERMÉ
MARDI	13 h à 19 h
MERCREDI	FERMÉ
JEUDI	10 h à 12 h 13 h à 18 h
VENDREDI	13 h à 16 h

Veuillez noter que la bibliothèque sera fermée durant les journées suivantes :
24 juin, 1er juillet et du 18 juillet au 31 juillet 2021

Bibliothèque

C'est avec joie que toute l'équipe de la bibliothèque municipale de la Paroisse de Plessisville a procédé à la réouverture des rayons de la bibliothèque Fleurs des Champs.

Afin d'assurer la sécurité des employés et des usagers, nous demandons aux abonnés de respecter les mesures suivantes :

- Port du masque obligatoire;
- Respect des principes de distanciation physique (2 mètres);
- Cloisons transparentes installées au comptoir de service;
- Distributeurs de gel désinfectant;

Rappelons que les personnes présentant des symptômes tels que fièvre, toux ou difficulté respiratoire sont priées de ne pas se présenter et de reporter leur visite à plus tard.

En raison des règles de distanciation, la capacité d'accueil a été établie à un maximum de 5 personnes à la fois à l'intérieur du bâtiment.

Pour plus d'informations, les citoyens sont invités à communiquer avec la bibliothèque municipale au 819 362-2712 poste 4405 , par courriel à ftherrien@paroisseplessisville.com

Les retours de livres peuvent être effectués à la bibliothèque durant les heures d'ouverture.

Club de lecture d'été TD

CLUB DE LECTURE TD 2021

Il est de retour! Repousse tes limites, fais de ton mieux et amuse-toi! Tu peux t'inscrire pour le Club de lecture TD 2021 à la bibliothèque Fleurs des champs à partir de la semaine du 21 juin jusqu'au 2 juillet.

Tu as entre 5 et 12 ans, l'activité est pour toi.

Durée : de la mi-juin jusqu'au 6 septembre 2021.

Tu auras droit à un code d'accès pour accéder aux activités sur le site du Club TD. Cet accès te sera remis lors de ton inscription à la bibliothèque.

Les chroniques de Delphine

Delphine est une jeune lectrice de la bibliothèque Fleurs des champs. Pour sa troisième chronique, Delphine vous présente 3 suggestions de lecture

Suggestion 1

Le garçon au fond de la classe
Anjali Rauf

«Le garçon au fond de la classe» est un livre qui parle des réfugiés et des opinions que certaines personnes ont d'eux. Ce livre raconte l'histoire d'un enfant de 9 ans, Ahmet, qui arrive trois semaines après la rentrée scolaire. Sitôt arrivé, les rumeurs sur Ahmet commencent à circuler. Ce livre parle aussi de la manière dont un enfant, qui ne connaissait pas du tout Ahmet, a tout de suite voulu être son amie et l'aider à s'intégrer. Suivez le parcours d'Ahmet qui a fuit la guerre qui fait rage en Syrie pour se rendre au Royaume-Unis. Découvrez aussi ce que fait Alexa pour l'aider à retrouver ses parents.

Suggestions 2

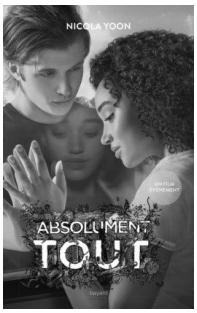

Absolument tout
Nicola Yoon

Madeline Whittier est une jeune femme de dix-huit ans qui a une maladie rare (elle est allergique à presque tout ce qui est à l'extérieur). Elle a passé sa vie entière enfermée chez elle. Un jour, un camion de déménagement arrive dans la maison à côté de chez elle. Madeline voit Olly et elle sait alors qu'elle va tomber amoureuse. Pourront-ils vivre leur amour malgré la maladie de Madeline? Un roman autant pour les adultes que pour les adolescents.

Suggestion 3

Akata Witch
Nnedi Okorafor

Sunny Nwazue est une nigérienne albinos. Elle ne peut pas rester trop longtemps exposée aux rayons du soleil. Un jour, alors que des enfants l'insultent sur la cour d'école, Sunny rencontre Orlu. Orlu est spécial, il ne se moque pas d'elle et il est gentil. Un après-midi, Chichi et Orlu font découvrir à Sunny ce qu'elle est. Un Léopard. Les Léopards sont des êtres avec d'immenses pouvoirs. Avec l'aide de ses nouveaux amis Léopards, Chichi, Orlu et Sasha, elle va devoir sauver le monde...

Quoi lire ?

Vous êtes à la recherche de votre prochaine lecture? La bibliothèque Fleurs des champs, vous invite à visiter le site internet https://quoilire.ca/. Des experts seront là pour vous proposer une multitude d'option de lecture selon vos préférences.

Loisirs, culture & activités (suite)

Camp de jour 2021

Vous avez jusqu'au 31 mai pour inscrire votre enfant au camp de jour. Vous avez simplement à téléphoner au bureau municipal au 819 362-2712 poste 4402 pour plus de détails. (places limitées)

Coût par enfant pour le camp de jour
Inclut le service de garde de 7 h 30 à 9 h et 16 h à 17 h.
Du 28 juin au 16 juillet et du 2 août au 13 août.
L'horaire et les dates peuvent être modifés en tout temps selon les recommandations émises par le gouvernement.
Heure : 9 h à 16 h
Temps plein : 200$*
Temps partiel (3jrs)** : 155$*
*Tarif familial à partir du 2ème enfant.
*Tarif doublé pour les non-résidents
**Temps partiel 3 jours = Journées de votre choix durant la semaine. Les journées choisies devront demeurer les mêmes tout l'été.

Possibilité d'inscrire votre enfant à la semaine. Le coût par semaine est de 60$

Club de marche

Pour tous ceux qui aiment marcher, mais pas seul, notre club de marche est votre meilleur allié ! Rejoindre un club de marche, c'est rejoindre un groupe heureux de marcher ensemble, de se découvrir, de découvrir de nouveaux horizons et de partager la passion qu'ils portent à leur municipalté. Cette activité s'adresse aux adultes de tous âges et de tous niveaux de forme physique. Pour plus d'informations, veuillez contacter la responsable au 819 362-2712 poste 4402.

Ouverture des parcs municipaux

Les parcs de la municipalté de la Paroisse de Plessisville commencent leur réouverture progressive dès aujourd'hui. L'accès aux parcs devra donc se faire en respectant les restrictions suivantes :

- Se laver ou se désinfecter les mains avant et après le parc ;
- Maintenir une distance d'au moins deux mètres de toutes personnes en tout temps ;
- Avoir sur soi une bouteille de gel hydroalcoolique en tout temps ;
- Ne pas serrer la main des personnes présentes ;
- Restez chez vous si vous, ou une personne avec qui vous vivez, présentez les symptômes suivants : rhume, éternuements, toux, mal de gorge, fatigue extrême, Fièvre (à partir de 38°C) ;
- Repecter les consignes en vigueur de la Santé publique selon notre zone. (Pour l'instant, aucune partie ne sera tolérée sur les surfaces de dek hockey, baseball et soccer.)

Informations diverses

Métal Pless

Le 7 mai dernier, était présenté la 37e édition du Panthéon de la performance de La Chambre de commerce et d'industrie Bois-Francs-Érable (CCIBFE), un gala qui honore, à chaque année, les réussites entrepreneuriales et personnelles de gens d'affaires de la région.

Durant cette soirée, le Groupe Métal Pless de Plessisville s'est illustré dans la catégorie « Entreprise manufacturière ou de transformation et de distribution, 51 à 300 employés ». Cette entreprise fondée en 1976, par Luc Vigneault, est maintenant un chef de file dans le secteur des produits de déneigement en Amérique. En 2000, Jimmy Vigneault a repris le flambeau afin de continuer à faire briller cette entreprise de la région. La municipalité tient à féliciter le propriétaire ainsi que tous les employés pour cette belle réussite. Nous leur souhaitons une belle continuité dans leurs projets.

ORAPÉ donne au suivant en 2021

ORAPÉ souligne ses 30 ans d'existance en donnant au suivant. En effet, l'organisme offre un rabais de 30 % de rabais à la populaiton. Les résidents de la Paroisse de Plessisville pourront donc bénéficier du rabais de 30 % applicables en mai, juin et décembre. (sur preuve de résidence). Au total, les résidents de chacune des 11 municipalités obtiennent trois mois de rabais durant l'année du trentième anniversaire d'ORAPÉ.

Calendrier 2021 des promotions

Ordre établi par tirage au sort

Mois	Municipalités
Janvier	FERMÉ
Février	Villeroy et St-Pierre-Baptiste
Mars	Princeville
Avril	St-Ferdinand
Mai	Plessisville Ville et Paroisse
Juin	MRC de L'Érable
Juillet	Notre-Dame-de-Lourdes
Août	Lyster
Septembre	Inverness
Octobre	Ste-Sophie-d'Halifax
Novembre	Laurierville
Décembre	MRC de L'Érable

L'association des proches aidants Arthabaska/Erable

L'Association des proches aidants Arthabaska-Érable a mis en place le service « Soutien-Aidant ». Ce service offre un volet d'écoute, d'information et de référence, à la fois professionnel, confidentiel et gratuit aux proches aidants d'ainés et à leur entourage. Leur conseillère, Catherine Coutel, est « là pour vous » par un soutien téléphonique où vous pouvez recevoir de l'information, du soutien et des références adaptées à votre situation, et ce, en collaboration avec les organismes et partenaires sur notre territoire.
Pour nous joindre : 873-665-2299.

Parents vieillissants, parlons-en!

Saviez-vous que nous sommes toutes de potentielles personnes proches aidantes? Saviez-vous que lorsque nous portons ce rôle de proche aidant nous n'en sommes pas toujours conscients? Une belle façon de se sensibiliser à cette réalité socialement très présente est de se procurer le guide « parents vieillissants, parlons-en! ». Vous y découvrirez différents sujets qui pourraient susciter votre intérêt et faciliter les échanges au sein de votre famille, que ce soit à titre préventif ou pour faire un bilan si une situation de proche aidance est déjà installée.
Pour l'obtenir ou simplement vous renseigner à ce sujet, il suffit de téléphoner à l'association des proches aidants Arthabaska/Erable au (819) 795 3577 ou écrire à l'adresse courriel : soutien@prochesaidantsae.com

Journée de dépôt RDD 2021

Résidus domestiques dangereux

Samedi 15 mai 2021
de 9 h à 12 h
Garage municipal
(à l'arrière de l'édifice municipal)
290, route 165 sud,
Plessisville